

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à mieux protéger les indications géographiques et les noms des collectivités territoriales (n° 329) (*M. Daniel Fasquelle, rapporteur*) 2

Jeudi

6 décembre 2012

Séance de 9 heures

Compte rendu n° 33

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

**Présidence
de Mme Frédérique
Massat**

Vice-présidente



La commission a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la **proposition de loi visant à mieux protéger les indications géographiques et les noms des collectivités territoriales (n° 329)** (*M. Daniel Fasquelle, rapporteur*).

La commission n'a adopté aucun amendement.



Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du jeudi 6 décembre 2012 à 9 heures

Présents. - Mme Marie-Noëlle Battistel, Mme Marie-Hélène Fabre, M. Daniel Fasquelle, Mme Marie-Lou Marcel, Mme Frédérique Massat

Excusés. - M. Damien Abad, Mme Ericka Bareigts, M. François Brottes, Mme Jeanine Dubié, M. Joël Giraud, Mme Annick Le Loch, M. Jean-Marie Tetart, Mme Clotilde Valter